

L'RNA JOIE

N° 305 du 7 juin 2003

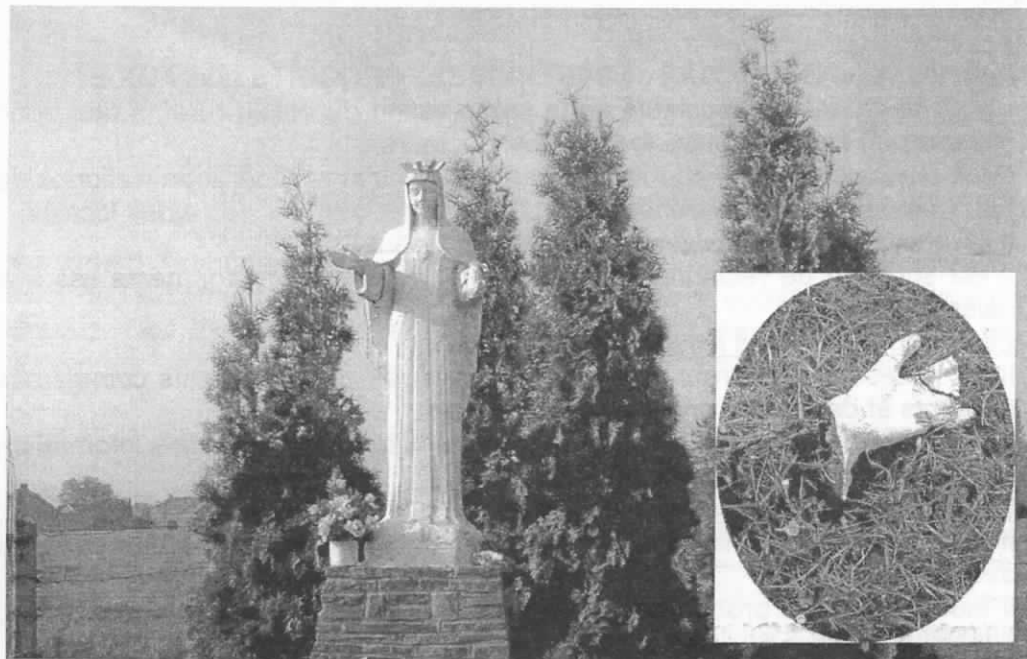
Ce petit journal est le vôtre.

Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.

Feuillet d'info mensuel
publié pour les Ernageois
avec l'aide de l'a.s.b.l.
Ernage Animation.

Site internet
www.ernage.be.tf
Courriel
ernage@be.tf



DANS CE NUMERO

1. - Prog. Com. Développement.
2. - Plaine d'Ernage 2003.
3. - Billard.
4. - Julos Beaucarne.
5. - Conseil de fabrique.
6. - Le " PING " ernageois.
7. - Tourner la page.
8. - Bibliobus.
9. - Plaine de jeux.
10. - Fancy-Fair.
11. - Ernage Rencontre.
12. - 3 x 20 déjà 25 ans.
13. - Nouvelles " La Concorde ".
14. - Année personne handicapée.
15. - Paroisse St Barthélemy.

Editrice responsable
José JACOBS
drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.
Mise en page et impression
Roland VANHAUWAERT
Distribution
Eugène DEHOUX,
José & Jean LACROIX
Colette & Serge JORIS
Georgette & Robert NOEL
Freddy DEHOUX
Raymond DECELLE
Marie-Christine SCHÜMMER
Marie-Thérèse & Roland THOMAS

1

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT



Je vous avais promis lors d'un R Na Joie précédent de vous narrer la suite du programme communal de développement.

Après un long travail des employés de la commune pour réunir les principales idées données lors des séances, il en ressort :

Pour le thème **ECONOMIE , ENTREPRISES, PRODUITS LOCAUX ETC...**

L'agriculture est indissociable de la préservation du milieu rural, il faut donc instaurer un dialogue entre les différents acteurs.

Il est envisagé une collaboration commune, faculté et fédération wallonne de l'agriculture pour défendre les producteurs et les informer des aides locales.

Il faudrait promouvoir la vente des produits locaux.

Il est souhaité de reclarifier les aides et objectifs d'aménagements liés aux haies.

Les commerces dans les villages

Il est nécessaire de créer un espace d'échanges entre les petits commerces existants et de recréer une dynamique locale.

La commune pourrait fournir une aide en diffusant une meilleure information sur les aides possibles.

Les commerces dans les villes

Il faut organiser une information et une signalisation correctes des parkings existants.

Il faut résoudre le problème des voitures dites « ventouses » (commerçants, enseignants etc...)

Les loyers des commerces sont trop élevés.

Une étude de marché sera réalisée sur la structure commerciale de la Ville.

Il faut revoir la qualité d'accueil et l'ajustement des plages horaires.

Les entreprises

Il faut recréer des espaces d'échange entre la population et le tissu commercial, sensibiliser la population aux entreprises.

Pour le thème **SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**

Les 5 grandes priorités retenues :

1° Inventorier et mettre à disposition des lieux de rencontre et de socialisation pour soutenir et développer la vie associative

2° Fédérer les clubs de jeunes de Gembloux ou tout au moins les soutenir.

3° Améliorer l'accessibilité aux différentes activités organisées (mobilité)

4° Créer des associations fédératrices des associations dans chaque village.

En ce qui concerne Ernage, c'est déjà ainsi et nous en sommes fiers.

5° Améliorer la communication et la transmission des informations.

Pour le thème **TOURISME ET PATRIMOINE**

Il existe une réelle volonté de protection du patrimoine existant

Les sentiers : ils pourraient être utilisés comme connexion intra et intervillages, de cheminements alternatifs et sécurisés pour les piétons et les cyclistes. Ils feront l'objet d'un recensement dans le but de la réalisation d'un atlas, en liaison avec d'autres thématiques.

Ils seraient balisés et renseignés correctement.

Le patrimoine :

Au point de vue paysage, ils devraient protéger des points de vue pour préserver la qualité du paysage.

Le savoir-faire est ressenti comme faisant partie intégrante du patrimoine.

Les activités coutelières et marbrières de Gembloux devraient être mises en valeur.

La valorisation du passé économique et industriel pourrait faire le lien entre le passé, le présent et le futur et développer l'attractivité de Gembloux, avec la participation de la population.

Pour le thème **CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT**

6 grandes priorités retenues :

1° améliorer l'information sur la réglementation existante (règlements police, communal, etc...)

2° améliorer la sécurité routière notamment dans les villages (trottoirs, bas-côtés)

3° améliorer les relations entre les entreprises implantées dans les divers zonings et les habitants de l'entité gembloutoise.

4° mener des réflexions sur les problèmes d'égouttage et sur la problématique des inondations.

5° rouvrir, baliser et entretenir les sentiers.

6° prévoir des espaces verts tant en centre-ville que dans les villages.

En plus, il est demandé un cantonnier dans chaque village.

Pour le thème **MOBILITE/ SECURITE/TRANSPORTS COLLECTIFS/ DEPLACEMENTS LENTS**

5 grandes priorités retenues :

1° ralentir la vitesse sur les grands axes.

2° sérier les différentes voiries.

3° respect et sécurisation des usagers faibles.

4° proposer une alternative au transport individuel par le transport collectif en renforçant les transports en commun.

5° réouverture, entretien et balisage des sentiers.

Pour le thème **SERVICE DE PROXIMITE A LA POPULATION**

6 grandes priorités retenues :

- 1° améliorer l'information et la communication de tout ce qui existe et est proposé en matière de services de proximité.
- 2° améliorer la mobilité pour avoir accès aux services de proximité.
- 3° maintenir les différents lieux de socialisation en milieu rural comme l'école du village.
- 4° favoriser l'accueil de la petite enfance.
- 5° favoriser l'encadrement des adolescents et des jeunes.
- 6° avoir une dynamique en matière de socialisation.
- 7° sécurité des personnes et des biens.

Pour le thème **AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS**

2 grandes priorités émergent des débats :

1° il faut recréer ou vitaliser des centres de villages et de quartiers

- la localisation des espaces publics doit être choisie en fonction de la densité de la population ainsi que des habitudes et de la dynamique des habitants.
- les centres de villages ou de quartiers doivent être reliés à des locaux, dans lesquels il y a des animations et ou des projets.
- les espaces doivent être sécurisés et accessibles en toute sécurité par des voies lentes.
- les espaces doivent répondre à des besoins diversifiés (jeux, repos, enfants, adolescents, jeunes, aînés).
- la participation de la population doit être garantie dans la conception et la mise en œuvre des aménagements.

Il serait intéressant de travailler à 3 niveaux :

Identifier dans chaque village ou quartier une place existante ou potentielle, dans chaque morceau de quartier ou de village de plus petits espaces et de repérer dans la commune des espaces à préserver pour les aménager ou les rendre accessibles.

2° Préserver le caractère villageois :

- aménager des entrées de villages à la jonction avec les nationales.
- limiter le flux de charroi dans les villages : bien marquer l'entrée du village.
- créer des zones-tampons entre habitat et parcs industriels.

Voilà, je vous ai fait un résumé de toutes les réunions qui se sont tenues ces deux derniers mois dans tous les domaines. Il faut savoir que la commune se donne 10 ans pour réaliser un maximum de souhaits des habitants de Gembloux. Un petit pas est fait, les consultations continuent. Je suis retenue pour faire partie de la commission qui va maintenant réunir tous les thèmes. Son rôle sera de valider, modifier ou compléter les objectifs de développement émanant des réflexions thématiques, de réfléchir aux projets qui permettront de mettre en œuvre ces objectifs et de fixer des priorités quant à leur réalisation.

Le texte est tiré des procès-verbaux de chaque commission et de la convocation aux futures réunions.

Corinne Bothy

2

PLAINE D'ERNAGE 2003



Tu as entre 3 et 14 ans ? Tu as envie de te faire de nouveaux amis, de jouer, de bricoler, de rire, de revoir tes animateurs adorés, de partager à nouveau cette ambiance si particulière de notre cher village, sans oublier nos activités spéciales (la piscine, les camps...) ?

Votre enfant sera accueilli par une équipe d'animateurs et animatrices en nombre suffisant. Etre animateur ou responsable d'une équipe d'animation ne s'improvise pas ! Beaucoup sont en formation. Au moins un animateur sur trois est breveté. Les brevets d'animateur et de coordinateur sont homologués par la Communauté Française après une formation spécifique (théorique et pratique).

Alors, viens nous rejoindre à **l'école communale d'Ernage** (rue Eugène Delvaux, 37), **du 4 au 22 août, de 9 à 16 heures.**

Prix : 4 euros par jour et par enfant, comprenant : collations, boissons et soupe ou **17 euros par semaine**
3 euros pour le troisième enfant de la même famille
Gratuit, à partir du quatrième enfant.

Garderies : de 8 à 9 heures
de 16 à 17 heures.

Dîner : Dans les locaux de la plaine, avec ton pique-nique ou, chez toi, de 12 à 13 heures.

Notre plaine est articulée autour d'un **projet pédagogique** pour l'épanouissement de votre enfant. N'hésitez pas à en prendre connaissance.

Pour tout renseignement, contactez :

Sophie VANDEPUTTE : 0476/39.75.57

Virginie DELBRASSINNE : 081/61.10.16 ou 0479/31.61.55.

3

BILLARD



Bcge1 laisse échapper la 2^{ème} et la 3^{ème} place.

La rencontre Bcge1 – Rail2, importants pour les deux équipes, a connu une fin spectaculaire. Le score était de 7-7 avant d'aborder les deux derniers matchs. Chaque fois, Bcge1 perdait ses matchs sur une bille après avoir mené largement dans la partie.

La dernière journée de cette compétition entre Grillons et Bcge1 avait comme particularité la mise en jeu pour la 3^{ème} et la 4^{ème} place. Bcge1 était incapable de prendre l'avantage et le Grillons terminait tranquillement la rencontre avec un score de 10-6.

Bcge2 de son côté a poursuivi sa domination avec beaucoup de panache, c'est l'équipe qui remporte ce championnat.

Maintenant, la demi-finale et la finale pour la coupe sont programmées. Les rencontres, aller et retour, se font comme suit :

Le 24/05/2003

Bcge1 – Grillons

Grognard – Bcge2

Le 31/05/2003

Grillons – Bcge1

Bcge2 – Grognard

La finale se jouera le 7/6/2003. La saison se terminera, avec la super-coupe, le 14/6/2003.

Classement

C	EQUIPES	R	G	P	N	MG	MP	P
1	BCGE 2	18	15	3	0	186	102	30
2	RAIL 2	18	13	3	2	170	118	28
3	GRILLONS	18	12	5	1	161	127	25
4	BCGE 1	18	11	5	2	179	109	24
5	GROGNARD	18	9	9	0	138	150	18
6	E BERGER 1	18	7	10	1	137	151	15
7	NAMECHE	18	7	10	1	132	156	15
8	RAIL 1	18	6	10	2	139	149	14
9	BCGE 3	18	3	13	2	115	173	8
10	E BERGER 2	18	1	16	1	83	205	3

Freddy

4

JULOS BEAUCARNE A ERNAGE



« Une petite pause dans cette vie de fou, peut-être une petite pause dans cette vie de loup.... » ?

Tous à vos agendas. Réservez dès à présent
vosre soirée du samedi 15 novembre 2003.

Où : dans l'église Saint Barthélemy d'Ernage.

Suite à différents contacts avec Monsieur Julos Beaucarne et son impresario, l'Asbl Ernage Animation a le grand plaisir de vous informer que Julos Beaucarne sera à Ernage le 15 novembre 2003.

Musicien et poète, Julos Beaucarne nous fera rêver tout au long de la soirée au rythme de « Chansons d'amour ». Il sera accompagné de Barbara d'Alcantara, voix de cristal.

Une soirée durant laquelle il ne pourra que faire bon vivre au rythme de mots d'amour, de mots tissés de rire, de rêve, d'humour...

De plus amples informations seront diffusées dans les prochains R NA JOIE. N'oubliez pas de réserver dès à présent votre soirée du 15 novembre 2003.

Au nom de l'ASBL Ernage Animation
Françoise Hauwen – D'hollander

5

CONSEIL DE FABRIQUE Eglise Saint Barthélemy



Statue de Notre Dame de Beauraing à la Nationale 4

Alors que des personnes se dévouent bénévolement pour entretenir la statue de la Vierge et la parcelle de terrain sur laquelle elle est érigée, il a malheureusement été constaté, à nouveau, que l'on s'en était pris à cette statue pour lui occasionner de graves déprédations.

Après de nombreuses atteintes tant aux biens publics que privés que nous relatent chaque jour les médias, il faut une fois de plus se poser la question du « POURQUOI » de tels actes gratuits.

Toute personne, qui aurait pu être témoin du moindre fait en rapport avec cet acte, est invitée à prendre contact avec l'un des membres du Conseil de Fabrique.

Eugène DEHOUX,
Secrétaire

Hervé VANDEPUTTE,
Président



On a coutume d'entendre actuellement à Ernage: *« depuis qu'il n'y a plus de salle, plus rien ne se passe dans notre village, les jeunes et les moins jeunes ne se rencontrent plus, etc., etc. »*.

Et bien, si les Ernageois ne se rencontrent plus à Ernage, apparemment ils se rencontrent encore ailleurs; jugez plutôt.

Les 3 et 4 mai 2003, se déroulaient à Namur, à la salle Tabora, les tours finaux des championnats provinciaux de tennis de table; cela veut dire que les équipes championnes de toutes les séries se rencontraient pour désigner le champion provincial de chaque division. **Et là, quelle surprise!!!**

3 équipes de Palette Gembloux défendaient leur titre en division 4 et division 6; jusque là rien d'extraordinaire. Mais en regardant de plus près la composition des équipes, on aurait pu croire que c'était Palette Ernage qui disputait ce tour final:

- en division 4: 3 Ernageois(sur 4): **Stephan Adam, Jean-Paul Nyssen et Michel Dufrasne**
- en division 6: 3 Ernageois(sur 4): **Nicolas et Frédéric Nyssen et Baptiste Wouters**
- en division 6: 3 Ernageois(sur 4): **Benjamin Germain, Thibault Gribaumont et Thomas Evrard.**

Je crois que Palette Gembloux peut remercier tous ces Ernageois, jeunes et moins jeunes qui défendent ses couleurs tout au long de l'année, car ce jour-là ce n'était qu'une partie de la délégation ernageoise qui jouait; vous trouverez ci-dessous la liste des joueurs et joueuses affiliés au club de Gembloux.

Il est plus que temps que la salle se termine pour que tout ce petit monde pongiste puisse se rencontrer à nouveau dans son village lors du tournoi de l'ASBL Ernage-Animation.

P.S.: plus extraordinaire encore:

dans un autre coin de la salle, jouait une équipe de Sauvenière; dans cette équipe jouaient Alexandre Legros, d'Ernage et Dimitri Collart (ancien Ernageois)!!!!!!

Liste des joueurs et joueuses affiliés avec leur classement saison 2002-2003:
 ADAM Charlotte (E2), ADAM Emilie (NC), ADAM Stéphan (D0), DESPONTIN Céline (E0), DESTAINT Virginie (E0), DUFRASNE Michel (D0), EVRARD Julien (D2), EVRARD Thomas (E4), GERMAIN Benjamin (E4), GRIBAUMONT Thibault (E6), LARDINOIS Liliane (E0), NYSSSEN Frédéric (E4), NYSSSEN Jean-Paul (D0), NYSSSEN Nicolas (E4), WOUTERS Baptiste (NC).

Michel Dufrasne

7

Il faut savoir tourner la page....



Nous avons reçu de nombreuses réactions concernant le courriel de Monsieur BALENCOURT Michel : indignation, curiosité, réponses, mises au point, etc... . Cela provenait de tous les milieux et de tous les âges. Cependant, le comité de rédaction a jugé bon de ne pas laisser se développer une polémique qui risquerait d'être stérile et non enrichissante pour la majorité des Ernageois et donc de ne pas publier leur courrier. Nous les remercions vivement de l'intérêt qu'ils portent à la vie associative du village. Toutefois, par souci d'objectivité, il a été décidé de publier ci-dessous une mise au point adressée par les parents.

José JACOBS.

*à Monsieur JACOBS et son équipe
à propos du courrier de Balencourt Michel ,
Permettez nous de nous présenter : nous sommes ses parents et nous tenons à préciser que nous ne sommes ABSOLUMENT pas d'accord avec ses propos désobligeants et insultants !
En effet les activités que vous proposez manquent parfois d'intérêt mais nous savons que vous faites ce que vous pouvez avec le peu de moyens mis à votre disposition ,(manque de place ou de salle) ou d'argent aussi !
Nous tenons surtout à vous encourager (au contraire) à continuer et peut-être aurons nous un jour une bonne idée à vous soumettre .
Avec tous nos encouragements nous signons ; Mr Permiganau patrice et Mme Balencourt ch.annick ainsi que la choupette : maïté*

8

BIBLIOBUS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE



Passage à Ernage, près de l'église, de 17h15 à 17h45, les mercredis suivants :

4 et 18 juin, 2 juillet, 20 août, 3 et 17 septembre, 1^{er}, 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre, 10 décembre.

Extrait du règlement du bibliobus

Inscription :

Le bibliobus est accessible à tous. L'inscription est strictement individuelle. La carte de lecteur, valable un an, est établie sur présentation de la carte d'identité. Jusqu'à l'âge de 12 ans, l'accord écrit d'un parent ou tuteur ou de son enseignant

est indispensable. Le droit d'inscription est annuel.

Montants :

Gratuit pour les lecteurs jusqu'à 18 ans et pour les étudiants du secondaire sur présentation de leur carte

4,96 euros pour les lecteurs de 18 à 60 ans

3,72 euros pour les lecteurs de plus de 60 ans.

Prêt :

Le prêt est gratuit et se fait sur présentation de la carte de lecteur. Les ouvrages sont donnés pour deux semaines. Le prêt peut être renouvelé une fois sur présentation des ouvrages au bibliothécaire. Chaque lecteur adulte peut détenir en prêt 10 ouvrages au maximum (5 jusqu'à 18 ans).

9

PLAINE DE JEUX.

Réponse de la commune.



Dans un précédent numéro de l'R NA JOIE, nous avons reproduit la lettre envoyée par l'ASBL ERNAGE ANIMATION, au collège échevinal, à propos de la suppression de la plaine de jeux située à côté de l'église.

Veuillez trouver, ci-dessous, la réponse que le Bourgmestre lui a adressée.

Nous serons très vigilants quant aux promesses indiquées dans ce courrier.

Philippe BODART

Ernage Animation

Monsieur le président,

Objet : Démolition des jeux sur l'aire joutant l'église d'Ernage.

En réponse à votre courrier du 13 mars 2003, nous portons à votre connaissance que la ville a procédé au retrait dans l'entité de jeux ne répondant plus aux critères de sécurité et ce, sur base d'un rapport daté du 14 mai 2002 dressé par l'organisme agréé AIB-Vinçotte et au vu de la nouvelle législation qui entrera prochainement en vigueur.

Nous avons chargé notre service Jeunesse d'inventorier les jeux à remplacer et les lieux où les placer et analyserons, sur cette base, les possibles réaménagements qui pourront faire l'objet d'une décision respectant les nouvelles normes en la matière.

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos interrogations, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

G. Bouffieux
Bourgmestre

10

L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JO
IE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA
JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R N
A JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R
NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'

FANCY - FAIR



INVITATION A LA FANCY-FAIR DES ECOLES MATERNELLE ET COMMUNALE D'ERNAGE

SAMEDI 14 JUIN 2003

A l'école communale, rue Eugène DELVAUX, 37

PROGRAMME DE LA FETE

14 H : marche parrainée en double circuit
4 km : à pied avec épreuves
15 km : en vélo

16 H : ouverture des stands
jeux
bar
pâtisserie/confiserie

A partir de 18h30 : Grand souper barbecue

**BIENVENUE A TOUS
AMBIANCE ASSUREE.**

RESERVATION POUR LE 6 JUIN AUPRES DES INSTITUTRICES

Barbecue adulte : 9 euros
Barbecue enfant : 4,50 euros
Pain-saucisse enfant : 2 euros

NOM :

Nombre de repas adulte :

Nombre de repas enfant : ou pain-saucisse :

Total : euros.



PROGRAMME DE LA FETE 2003 LES 22, 23 et 24 AOUT

- Vendredi :** 3 x 20
19 h. Dépôt de fleurs au monument
Discours du Président
Vin d'honneur
20 h Soirée jeunes
- Samedi :** Brocante de rues (8 à 18 heures) avec buvette ambulante
21 h. Soirées «années 80», animée par Ypsylone
- Dimanche :** Matin : concentration de motos (avec Road bock)
toutes marques confondues
12 h Apéro
14 h Départ du cortège (gilles, majorettes, vieux tracteurs)
14h30 Départ de la ballade à moto
21 h Soirée de clôture
- Durant toute la fête : petite restauration à la cure
Barbecue avec brochettes de bœuf - saucisses de campagne - lard mariné
Accompagné de crudités, pâtes et pommes de terre.
Enfants : pain/saucisse, ketchup ou mayonnaise.
Menu adulte : 8 euros
Menu enfant : 2 euros
- Heures d'ouverture :
- Vendredi : de 20 à 23 h (sans réservation)
- Samedi : de 19 à 23 h (sans réservation)
- Dimanche : de 12 à 15 h (avec réservation rentrée pour le mercredi)

Tout cela avec, toujours, la possibilité de déguster des bières spéciales.

Soirée au petit chapiteau animée par Guy et ses orgues.

Venez nombreux.

Le comité «ERNAGE RENCONTRE» vous remercie d'avance.

12

VINGT-CINQ ANNEES DEJA !!!



Le 14 mars 1978, Messieurs M. LALEMAND, V. GENIESSE, F. RAYMAKERS, C. SMAEGGHE, E. GRIVILLERS, G. ROMAIN, R. BASSINNE et Mesdames GRIVILLERS, RAYMAKERS et LALEMAND se réunissent dans le but de créer un comité de 3x20.

Au départ, une aide financière de l'ASBL ERNAGE ANIMATION, de la ville de Gembloux et une collecte dans la commune ont permis de faire face à des problèmes financiers. Lors de son premier anniversaire, l'association comptait 80 membres : voyages, goûters et animations diverses étaient au programme. Depuis sa création, le groupement se réunit une fois par mois. Les jeux de cartes et goûters sont toujours très appréciés.

Le comité, entouré de ses membres, fêtera le 25^{ème} anniversaire de l'association, le 8 juin prochain à l'hôtel «Les 3 clés» à Gembloux.

Chers amis et amies 3x20 d'Ernage, vous pouvez venir nous rejoindre. Pour cela, veuillez prendre contact avec Raymond DECELLE - Tél. 081/61.20.71, pour le 5 juin.

Le prochain rendez-vous est fixé au mardi 17 juin à la salle «La Sapinière» à Gembloux.

Raymond DECELLE



PHOTO 3^{ème} ANNIVERSAIRE 1981



Verra-t-on un jour la salle « la Concorde » rouvrir se demandent de nombreux Ernageois ?

Cette question, le conseil d'administration de l'ASBL Ernage Animation se la pose aussi évidemment. C'est ainsi que, dans le courant du mois d'avril, nous avons interpellé l'échevin de la culture, Jean Sine, pour avoir une réponse claire et précise à cette question lancinante.

Celui-ci a reçu une délégation d'Ernageois. Lors de cette réunion, nous avons pu exprimer nos inquiétudes et notre colère par rapport à ce blocage de la situation. Suite à cette réunion, il a été décidé qu'une partie du collège échevinal se rendrait sur place pour évaluer l'état de la situation.

C'est ainsi que quelques jours après, Messieurs les échevins Vanpoelvoorde, Sine, Bauvin et Dispa sont venus visiter la salle en compagnie d'une délégation d'Ernage. Un état précis des travaux restant à faire a été dressé : refaire le carrelage, remplacer le compteur d'eau, réaménager les toilettes, mettre en couleur.

Dans un second temps, l'aménagement d'une nouvelle cuisine doit être envisagé. Les mandataires communaux ont promis de faire le maximum pour que la salle soit ouverte pour la fête d'août 2003 et de nous faire parvenir dans les quinze jours une lettre avec engagement et échéances précis. Plus d'un mois après cette date, nous attendons toujours le courrier promis. Mais après la visite sur place, nous avons constaté que la salle avait été en partie décarrelée. Nous avons appris aussi que les budgets pour ces différents travaux avaient été votés au conseil communal mais qu'ils devaient encore être approuvés par le Ministre de tutelle.

Voilà où nous en sommes. Au fur et à mesure que les semaines avancent nous sommes sceptiques quant au respect des promesses faites par les échevins mais nous mettons la pression maximum pour que les Ernageois retrouvent rapidement ce lieu de rencontre et de convivialité indispensable à notre communauté.

Ph. Bodart

A.S.B.L. Ernage Animation

**AU 1 JUIN 2003
ERNAGE est 1248 jours SANS salle**



Chaque année, l'Europe met en valeur une activité ou une catégorie de personnes. L'occasion pour les différents pays de l'Union Européenne d'organiser des manifestations, de mettre sur pied des projets, de développer des réalisations sur le thème choisi et ainsi d'attirer l'attention des citoyens sur la problématique mise à l'honneur. C'est aussi l'occasion de faire évoluer les législations dans le secteur en question en 2003 : ce sont les personnes handicapées qui sont mises à l'honneur.

L'intégration de ces personnes a bien évolué ces dernières années. Fini le temps où elles vivaient enfermées chez elles à l'abri du regard des autres. Les pouvoirs publics ont développé des initiatives pour permettre à celles-ci de vivre dignement. De nombreuses associations ont vu le jour pour leur permettre de sortir de l'isolement, de participer à la vie culturelle et sociale comme tout un chacun. Des institutions d'hébergement ont été créées pour accueillir les personnes handicapées, mais elles sont encore trop peu nombreuses.

Toutes ces initiatives permettent de briser l'indifférence dont elles font encore trop souvent l'objet. C'est vrai que la différence fait peur, qu'elle nous met mal à l'aise, on ne sait comment réagir. Mais dès l'effort du premier contact établi, les barrières s'estompent et l'on découvre la vraie richesse de cette relation avec une personne différente de nous, qu'elle soit handicapée mentale ou physique. Profitons de cette année pour faire un pas vers elle. On en ressort tellement enrichi ; un simple regard, un sourire, une parole peuvent paraître anodins mais c'est tellement important pour celui qui les reçoit. En plus, des gestes concrets sont à la portée de tous. Je n'en citerai qu'un seul, les places de parking réservées aux personnes handicapées, essentielles pour leur permettre de faire des courses, d'aller au spectacle, de rester actives. Bien souvent ces places sont occupées par des personnes valides qui n'y prêtent pas toujours attention, mettant les personnes à mobilité réduite dans des situations très difficiles. Pensons-y en cette année et réagissons quand elles sont occupées par ceux qu'y ne devraient pas s'y trouver. Petit geste civique de citoyen mais tellement important pour ceux que la vie n'a pas épargnés.

Si l'année 2003 permet de modifier notre regard sur ces personnes différentes de nous mais qui peuvent nous apporter tellement, l'objectif de l'année européenne aura été atteint.

Ph. Bodart

15

PAROISSE SAINT-BARTHELEMY



**HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES
JUN 2003**

O ESPRIT-SAINT,

Amour du Père et du fils,
Inspire-moi toujours
Ce que je dois penser,
Ce que je dois dire,
Comment je dois le dire,
Ce que je dois taire,
Ce que je dois écrire,

Comment je dois agir,
Ce que je dois faire
Pour procurer ta gloire,
Le bien des âmes,
Et ma propre sanctification.
O JESUS,
Toute ma confiance est en Toi.
Cardinal VERDIER.

Dimanche 8 juin (Pentecôte) - Fête des pères, à 10h45

Mathilde DUJARDIN, Juliette DUJARDIN et Antoine STOQUART - Joffre LACROIX, Jean BRICHART, Véronique DEPIREUX, Albert LACROIX, Catherine HUMBLET, Jean BRICHART et Agnès PIRLOT - Défunts des familles DANVOIE-BOSMAN-MATHY-PASTEELS - Défunts de la famille THIRY-MATERNE - Défunts de la fondation DEPIERREUX-MABILLE.

Dimanche 15 juin (Fête de la Sainte Trinité) à 10h45

Auguste AGENOR, Zoé GOOSSENS et Georges BALZA - André DEFRENNE - Bernard LARDINOIS - Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE-PIREAUX - Défunts des familles HAULOTTE-BALZA-VERDOODT-GIGOT.

Dimanche 22 juin (Fête du Saint Sacrement) à 10h45

Juliette GRENIER, LOUIS HANQUET et Francis WATTEAU - Yvonne LORENT, Georges LORENT, Ida SALMON et Marie DEMORTIER - Jean MARCHAL - Défunts de la fondation Marie LENOM - Défunts de la fondation NICOLAY-LOZE-ROMAIN.

Dimanche 29 juin (13^{ème} dimanche ordinaire) à 10h45

Juliette GILLAIN - Léona MABILLE - Défunts de la famille BRABANT-HERMAND - Défunts de la famille VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE - Défunts de la famille VAN MELLAERT-SERVOTTE.

Dimanche 6 juillet (14^{ème} dimanche ordinaire) à 10h45

Christian BRISACK - Gustavie DEVIEUSART - Ernest JACQMIN - Pierre JACOBS et Joséphine DAUSSOGNE - Défunts de l'ensemble des fondations.

Eugène DEHOUX